



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Ce mois de juin aura été marqué par l'arrivée d'un été particulièrement chaud. L'épisode de canicule que nous venons de traverser, et qui pourrait se répéter dans les mois à venir, nous rappelle que nous avons deux devoirs :

- Celui de prendre soin des personnes les plus vulnérables, et donc particulièrement de nos aînés et des jeunes enfants. Un plan canicule est d'ailleurs mis en œuvre par le CCAS de la commune pour les personnes âgées vulnérables et isolés, premières victimes de ces pics de chaleurs. Ce dispositif gratuit permet de s'assurer que la personne n'est pas en souffrance (appel téléphonique, visite et distribution de brumisateurs). Soyons vigilants avec les habitants concernés de notre village.
- Celui de faire des efforts pour limiter ce réchauffement climatique et ses conséquences : accroissement des périodes de canicule, des montées des eaux, des catastrophes naturelles... Chacun de nous peut faire quelques efforts en économisant un peu l'eau, en limitant sa vitesse au volant, ou encore en consommant des produits locaux et saisonniers sains non soumis à l'usage intempestif des pesticides et des engrais chimiques... Aussi, il est important que, tous, nous respections l'arrêté Préfectoral de ce 23 juin, fixant des mesures de limitation des usages de l'eau durant 4 mois, pour faire face à une menace de pénurie ou aux conséquences de cette période de sécheresse sur notre Territoire. Je vous invite à consulter les mesures édictées par Monsieur le Préfet ci-dessous.

En de telles circonstances, j'ai toujours une pensée pour nos agriculteurs qui voient souffrir la nature à laquelle ils se consacrent sans relâche.

En ce mois de juin, les manifestations se multiplient et animent notre village. Profitons-en. Prenons du bon temps. Celui-ci passe trop vite.

Au plaisir de vous retrouver lors des événements à venir !

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous un très bel été.

Bien cordialement,
Stéphane Guyod
Maire de Meroux

Infos village

Les élections législatives

Résultats du 2^{ème} tour



Inscrits	692	% Inscrits	% Votants
Votants	351	50,72%	
Blancs	40	5,78%	11,40%
Nuls	16	2,31%	4,56%
Exprimés	295	42,63%	84,05%
Abstention	341	49,28%	
CANDIDATS		VOIX	
M. GRUDLER	129	43,73%	
M. BOUCARD	166	56,27%	

Inscriptions dans les écoles

Les familles qui n'ont pas encore inscrit leur enfant dans les écoles de Meroux ou de Vézelois doivent le faire rapidement. Il faut se présenter au directeur après avoir établi un certificat de résidence dans la mairie de leur domicile. Le passage de la maternelle au CP à Vézelois se fait automatiquement. Il en est de même pour le passage CP - CE1 entre Vézelois et Meroux.

Restrictions d'eau

Depuis le 23 juin, par arrêté préfectoral, notre département est sous mesure de restriction d'eau. Seul l'arrosage des potagers est autorisé mais entre 20h et 8h. Le lavage des voitures ainsi que le fait de compléter l'eau dans les piscines privées sont interdits ainsi que l'utilisation de l'eau du lavoir pour l'arrosage des fleurs. Pour l'instant, cette interdiction est valable 4 mois.



Animations d'été

Les 6-10 ans ainsi que les 11-17 ans pourront se retrouver à l'occasion de rendez-vous récréatifs.

- 6-10 ans : les 22 et 28 août

- 11-17 ans : Club Ados les 20 juillet, 03 et 24 août. Ils se retrouveront le samedi 8 juillet à 11h à l'école pour une réunion de préparation avec leur animatrice Marion.

Plus de renseignements sur le site communal www.meroux.fr.



Jeux, contes et concert

Le samedi 22 juillet, tout l'après midi, vous pourrez profiter des jeux de table de la Ludothèque et des jeux géants de la Ludotaverne. Les contes seront également à l'honneur avec pour thème « les femmes dans les légendes et mythes Comtois ». En soirée, Titcho Gypsie Andalouse vous fera découvrir le jazz manouche.



La Ludothèque recherche quelques volontaires pour aider à animer les jeux de tables. Pour tout

renseignement, vous pouvez contacter Gilles HOUILLON au 03 84 56 00 83.

C'est une animation libre, venez nombreux, mais les enfants doivent être accompagnés!

Le parrainage citoyen

Pour la troisième fois en 2017, l'opération parrainage citoyen est lancée. Elle consiste à faire accompagner, par un réserviste, deux jeunes (1 garçon et 1 fille) à l'occasion de leur démarche de recensement, au travers de deux échanges en mairie avec eux, puis d'être présents lors d'une cérémonie de remise de l'attestation de recensement, en présence d'autorités civiles et militaires locales. Pour tout renseignement, consultez la mairie ou le site suivant : <http://www.defense.gouv.fr/reserve/deja-reserviste/parrainage-des-jeunes-recenses/parrainage-des-jeunes-recenses>

Travaux de nuit

Entre le 28 juin et le 15 septembre, des travaux de nuit se feront sur les 20 kms de la ligne Belfort Delle. Il s'agira, pour les équipes de SNCF Réseau, d'opérations sur le ballast et sur les rails. Les équipes sont sensibilisées au fait de limiter les nuisances pour les riverains. Nous comptons sur votre compréhension.



Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée au public les samedis 15 et 22 juillet. En août, elle sera fermée le samedi 12, le lundi 14 et le samedi 26. Merci de votre compréhension.

Ramassage des poubelles jaunes

Le mardi 15 août, les poubelles jaunes ne seront pas ramassées. Le camion passera le lundi 21 août.



Bien vivre ensemble

Incivilité

L'arbuste en forme de spirale planté récemment rue de Charmois a été lamentablement coupé moins d'une semaine après qu'il ait été mis en place. Au vu de son coût, il ne pourra pas être remplacé....



Etat civil

Dans les Brèves, nous ne rendons compte de tous les actes d'état civil qu'avec l'accord des personnes concernées.

Mariages :

Mathieu BRESSON et Christelle DREYER, le 3 juin
Sébastien BABE et Mélanie GIRAUD, le 3 juin
Remy DIDIERLAURENT et Meggane BERNARD, le 17 juin
Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux mariés.



Naissances :

Ciara MORIZOT COLLIN, le 23 mai
Bienvenue à cette petite et félicitations aux heureux parents



Divers

Le Tour d'Alsace cycliste

Le 14^{ème} Tour d'Alsace Cycliste traversera Meroux le vendredi 28 juillet entre 13h30 et 13h45. Le départ sera donné à Danjoutin. Après la traversée de notre village, les



150 coureurs continueront en direction de Charmois pour finalement arriver à Blotzheim après 143.4 kms de course. Aux alentours de 12h30, une imposante caravane publicitaire les précédera avec ses 40 véhicules.

Vos activités communales : reprise en septembre

Dès maintenant, préparez votre emploi du temps de la rentrée

Patchwork : en mairie, le lundi 18 septembre à 14h00.

Peinture sur soie : au fort, le mercredi 27 septembre à 14h00.

Art floral : en mairie, le mercredi 13 septembre à 18h00.

Activités créatives : en mairie, le 4 octobre à 14h00.

Gymnastique : au fort, le mercredi 13 septembre à 19h45.

Sans oublier :

Zumba : au fort, le mardi à 20h15. Date exacte dans les prochaines Brèves.

Les activités Baby gym et atelier équilibre seront-elles aussi proposées à la rentrée. Plus d'informations dans les prochaines Brèves.

La chorale "Les Baladins" reprendra ses répétitions en septembre. Plus d'informations dans les prochaines Brèves.

Nouveau !

Smovey : **La santé entre vos mains !**
Dès septembre à Meroux



Ludiques et innovants, les smovey arrivent en France et sur le Territoire de Belfort. Pionnier en la matière, Antje, de l'association Alfa Coach France, vous propose de découvrir cette nouvelle pratique sportive autrichienne à Meroux, qui affiche un objectif clair : prouver qu'on peut prendre soin de son corps en s'amusant ! Elément suffisamment rare pour être souligné, les smovey conviennent à **tous les publics de 10 à 77 ans**. Sportifs ou non, jeunes et moins jeunes, chacun peut y trouver son compte ! La multiplicité des exercices et des mouvements à exécuter permet de s'adapter aux objectifs de chacun. C'est un moment de loisir, ludique et, parce qu'elle est amusante, cette pratique sportive s'inscrit plus facilement dans la durée : vous faites du sport fréquemment, sans même vous en rendre compte ! Votre corps gagne en souplesse, se renforce musculairement et vous réintroduisez chaque jour un peu plus de **mouvement** dans votre vie quotidienne.

Les séances prévues pour un groupe intergénérationnel se dérouleront les lundis à partir du 24 septembre de 18H00 à 19H00 salle Michel Brouque en Mairie. Le tarif, dégressif en fonction de l'importance du groupe, est fixé à 65€ par personne et par trimestre pour un groupe de 10 personnes. Venez nombreux ! Renseignements et inscriptions en Mairie dès à présent

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances d'été !



Imprimé par nos soins sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.